

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| |
|--|
| Fiche de prise de décision : URBA-2015-070 |
| Direction de l'urbanisme |
| Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti |
| Objet : Attribution de nouveaux toponymes |
| Date : 27 février 2015 |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le comité de toponymie s'est réuni le 26 février dernier pour attribuer des odonymes à des nouvelles rues dans cinq secteurs de la ville ainsi qu'à un tronçon cyclable de la Route Verte. Les plans des rues à nommer se trouvent en annexe 1 et les explications sur l'origine des odonymes se trouvent en annexe 2. Les propositions des membres du comité sont les suivantes :

a) Secteur Saint-Nicolas

Rue 1 : Rue de l'Écoutille

Cet odonyme s'inscrit dans une thématique en lien avec les pièces de navires.

Rue 10 : Rue Maurice-Allard

Note : Cette rue privée est un segment du chemin des Morillons.

b) Secteur Lévis

Rue 2 : Rue Damase-Potvin

Rue 3 : Côte du Monument, en remplacement du nom Côte de la Tempérance

Rue 4 : Rue Saint-Hypolite, en remplacement d'une section de la rue Vaudreuil

Note : Les rues 3 et 4 correspondent à des segments de la rue Vaudreuil.

c) Secteur Saint-Étienne-de-Lauzon

Rue 5 : Rue de l'Île-aux-Sucres

Cette attribution relève d'un problème lié à la discontinuité de l'actuelle rue Routhier. Cette dernière rue est en réalité composée de deux axes distincts.

d) Secteur Saint-Romuald

Rue 6 : Rue Napoléon-Saint-Hilaire

f) Secteur Pintendre

Rue 8 : Rue Léonard

Rue 9 : Rue Corriveau

Ainsi que d'attribuer le nom « Véloroute de la Chaudière » au parcours cyclable correspondant à la route 6 de la Route Verte, entre la limite municipale de l'avenue Saint-Augustin jusqu'au boulevard Guillaume-Couture.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

| Coûts | Impacts | 2015 | 2016 | 2017 |
|-------|---------|------|------|------|
|-------|---------|------|------|------|

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

| Numéro du projet PTI : _____ | 2015 Montants | 2016 | 2017 |
|------------------------------|------------------|------|------|
|------------------------------|------------------|------|------|

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

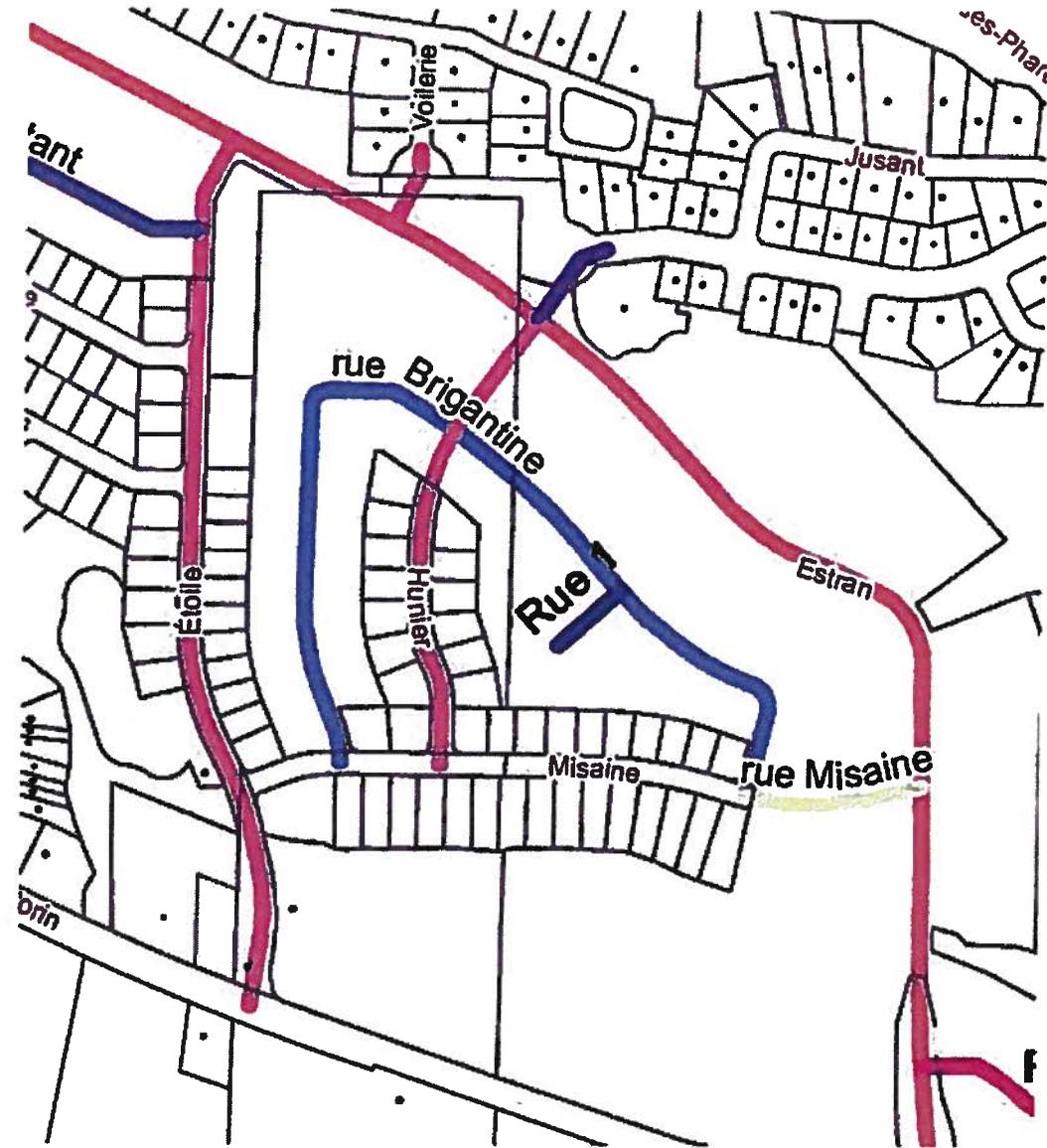
Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 17 / 03 / 2015

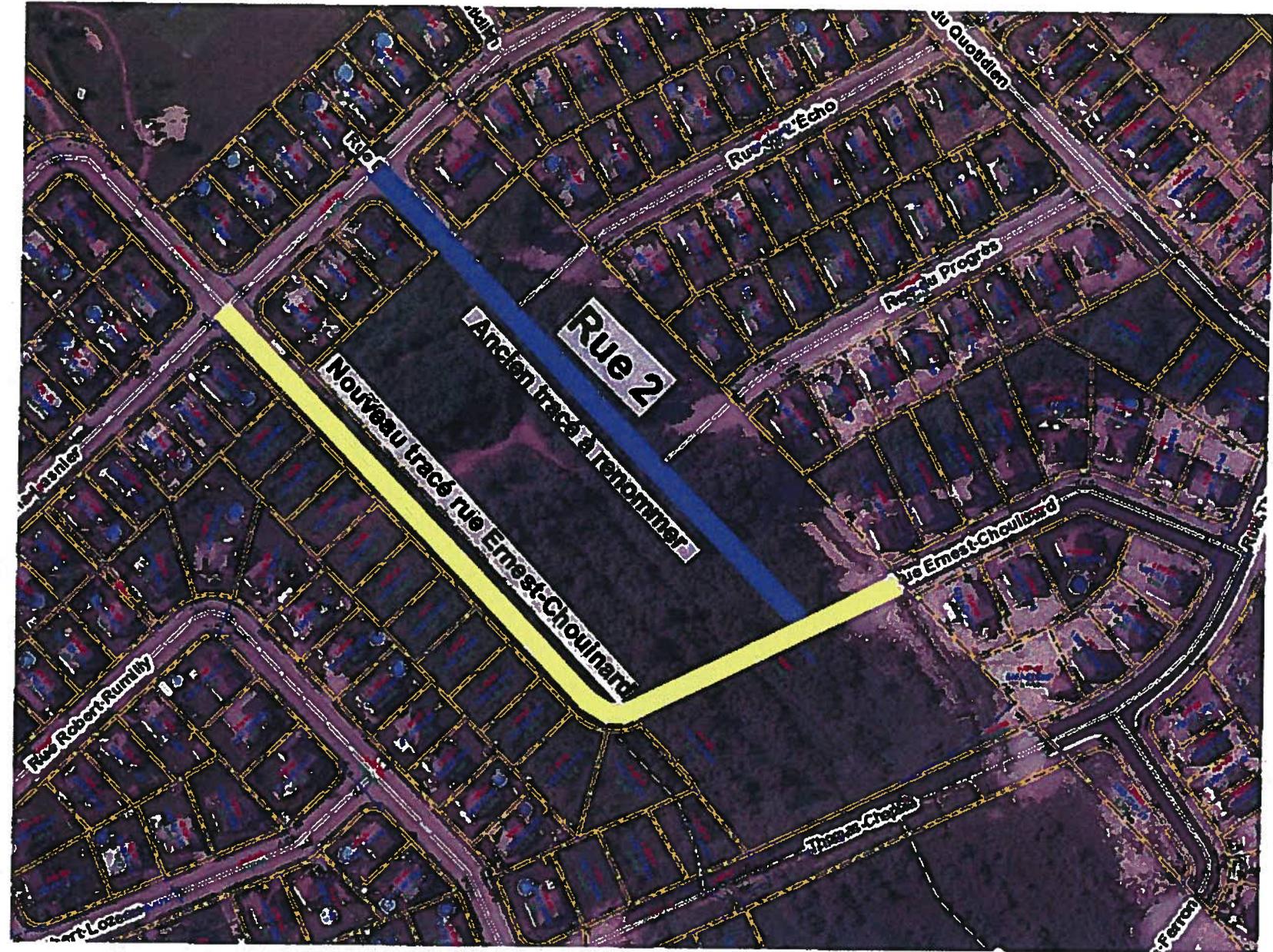
ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Arrondissement CCO
Secteur Saint-Nicolas

Rue 1 : Rue de l'Écoutille



Rue 2 : Rue Damase-Potvin



**Arrondissement Desjardins
Secteur Lévis**

**Rue 3 : Côte du Monument
Rue 4 : Rue Saint-Hypolite**



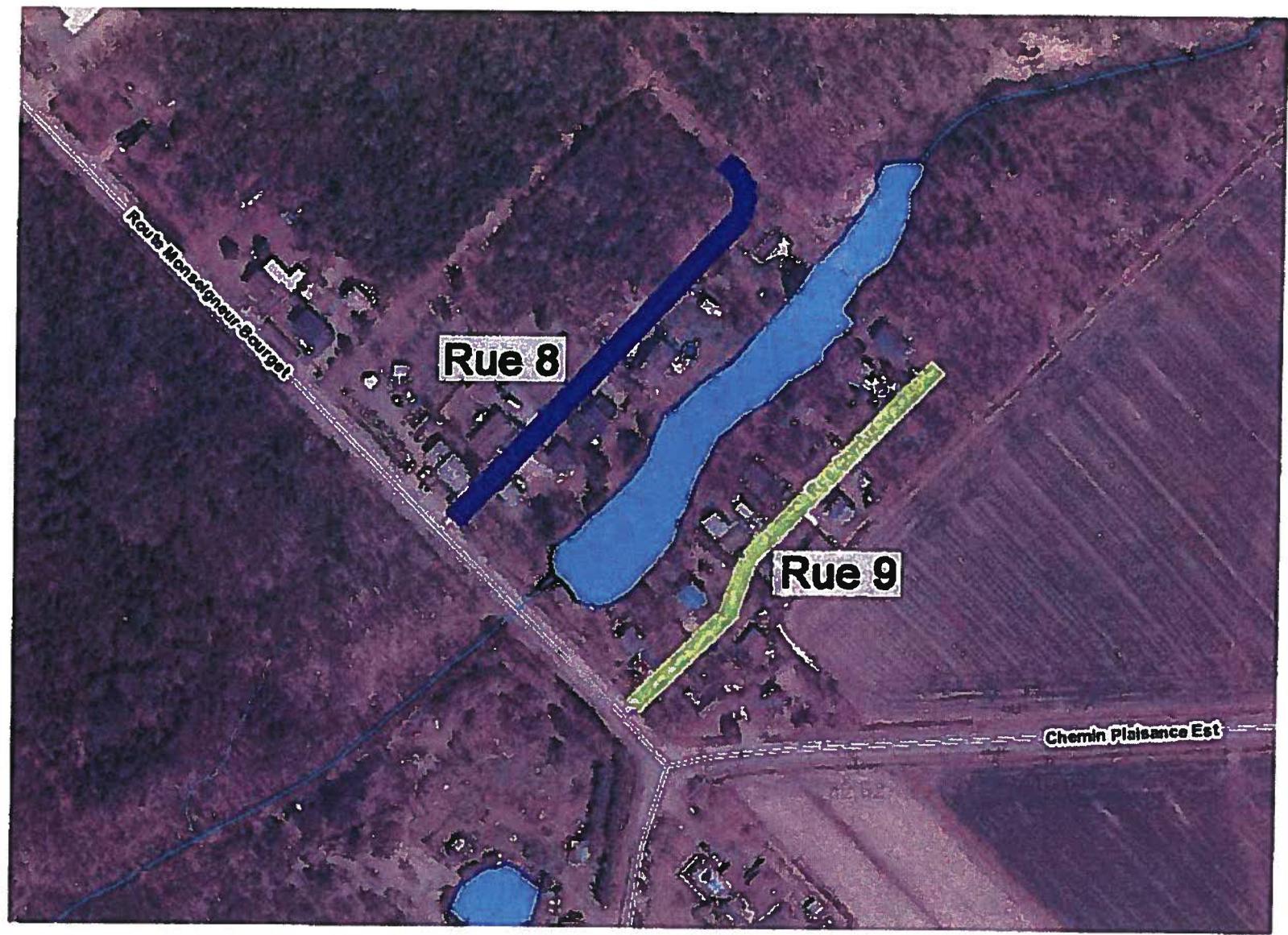
Arrondissement CCE Secteur Saint-Romuald

Rue 6 : Rue Napoléon-Saint-Hilaire



**Arrondissement Desjardins
Secteur Pintendre**

**Rue 8 : Rue Léonard
Rue 9 : Rue Corriveau**



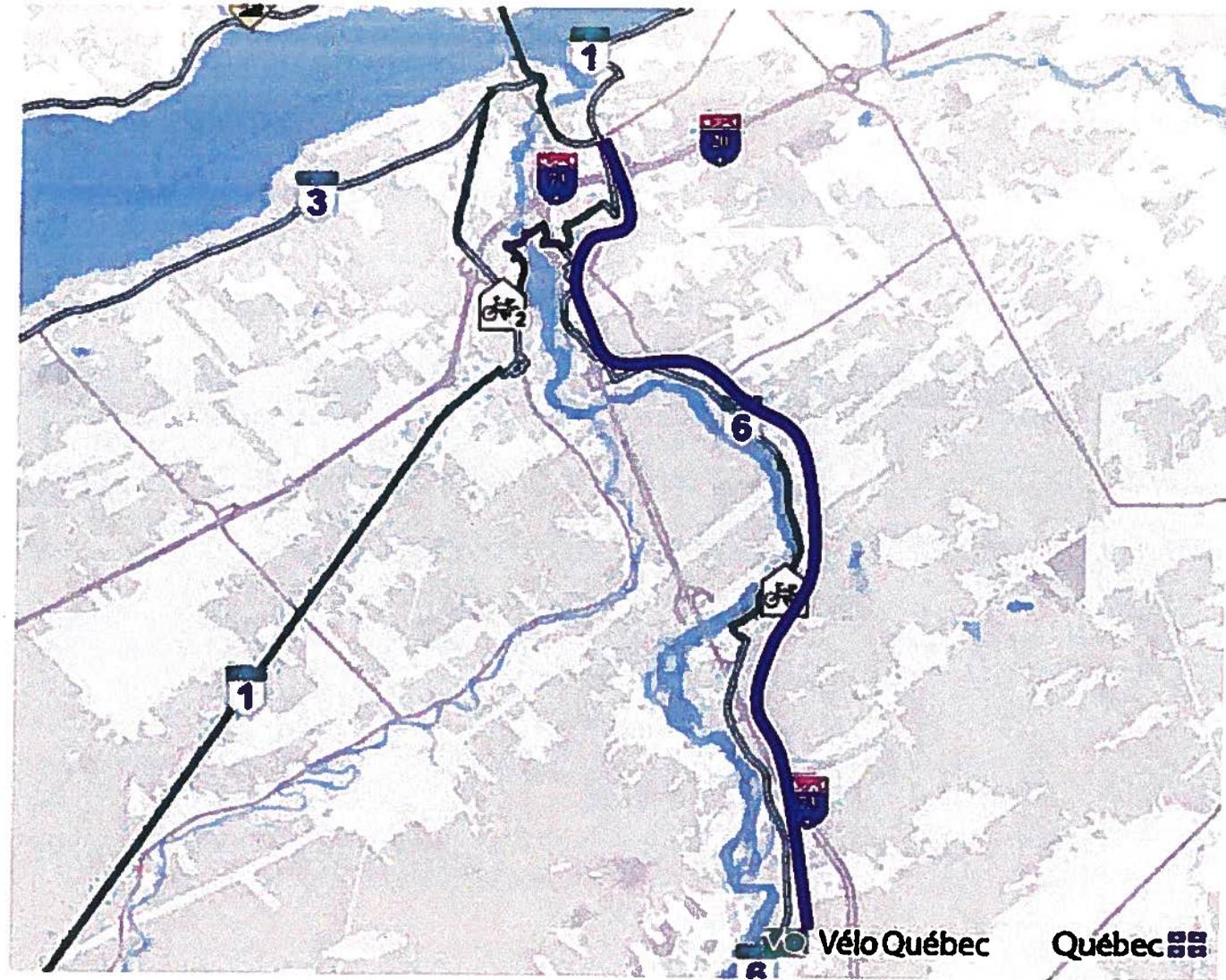
Arrondissement CCO Secteur Saint-Nicolas

Rue 10 : Rue Maurice-Allard



Arrondissement CCE Route verte

Véloroute de la Chaudière



Explications des choix d'odonymes et de toponymes

Réunion du 26 février 2015

Secteur Saint-Nicolas

- Rue 1 :** **Rue de l'Écoutille :** Cet odonyme s'inscrit dans une thématique en lien avec les pièces de navires et de voiles. Une écoutille est une ouverture faite au pont d'un navire pour le passage aux autres étages.
- Rue 10 :** **Rue Maurice-Allard :** Cette rue est un segment du chemin des Morillons. Ce chemin privé est composé de deux portions distinctes dont l'une comporte des problèmes de numérotation civique. Pour des raisons de sécurité et d'orientation, il est nécessaire de nommer cette voie. L'odonyme fait référence à Maurice Allard (1909-1977) qui est à l'origine de l'ouverture du chemin des Morillons ainsi que du lotissement des terrains pour la construction de chalets. Cette proposition est appuyée par les propriétaires de ce chemin privé.

Secteur Lévis

- Rue 2 :** **Rue Damase-Potvin :** (1882-1964) Écrivain et journaliste prolifique, auteur d'une trentaine d'ouvrages et romans, dont le livre *Peter McLeod*, récipiendaire du Prix David en 1940. Il est le précurseur des ouvrages sur le tourisme dans le Saguenay et le fleuve Saint-Laurent. Son livre « *Le Saint-Laurent et ses îles* » est une référence en matière d'histoire maritime. Damase Potvin fut également le rédacteur en chef au Quotidien de Lévis de 1906 à 1910.
- Rue 3 :** **Côte du Monument :** en remplacement du nom Côte de la Tempérance. Ce segment de la rue Vaudreuil doit être renommé puisqu'il s'agit d'une voie autonome, causant ainsi des problèmes de localisation et de sécurité. Ce segment ne compte qu'une seule adresse.
- Rue 4 :** **Rue Saint-Hypolite :** Ce segment de la rue Vaudreuil doit être renommé puisqu'il s'agit d'une voie autonome. Il portait autrefois le nom de rue Saint-Hypolite avant d'être intégré au tracé de la rue Vaudreuil en 1968. Ce segment ne compte qu'une seule adresse.

Secteur Saint-Étienne-de-Lauzon

- Rue 5 :** **Rue de l'Île-aux-Sucres :** Cette voie fait partie de l'ancienne rue des Hirondelles, harmonisée sous le nom de rue Routhier. Toutefois, sous ce nom se trouvent deux segments de rues détachés. C'est pourquoi, il est nécessaire de renommer cette portion de la voie. Cette rue se trouve en bordure de la rivière Chaudière, vis-à-vis l'île aux Sucres.

Secteur Saint-Romuald

- Rue 6 :** **Rue Napoléon-Saint-Hilaire :** Cette rue privée compte dix unités de logement qui relèvent toutes du même numéro d'adresse, soit le 182, rue Marie-Louise-Genest. Cette rue a été ouverte sur l'ancienne propriété de Napoléon Saint-Hilaire (1896-1974), qui est l'un des personnages les plus marquants dans le développement de Saint-Romuald. Né à Chaudière-Bassin (partie ouest de Saint-Romuald), il participa à la Première Guerre mondiale (1914-18) et il connaît la dure réalité des camps de la Sibérie, ce qui lui cause plus tard des troubles de santé. En 1924, il

épouse Marie-Louise Genest de Saint-Romuald qui lui donne douze enfants dont quatre décèdent en bas âge. En 1934, il hérite de la terre familiale qu'il exploite durant plus de quarante ans. M. Saint-Hilaire fournit le lait pour une grande partie de Saint-Romuald et remporte une médaille du mérite agricole en 1945 pour la qualité de son cheptel. Napoléon Saint-Hilaire est surtout reconnu pour ses nombreux projets de développement tant résidentiels qu'industriels. Il est à l'origine de l'ouverture de seize rues sur le territoire de Saint-Romuald, dont les toponymes sont en lien avec des membres de sa famille ou sont des références personnelles. Son implication dans la paroisse se fait à tous les niveaux. Il est tour à tour membre de la Commission scolaire, du conseil d'administration de la Caisse populaire, échevin, marguillier, inspecteur des cours d'eau pour le ministère des Terres et Forêts. En 1968, il fit don d'un important terrain à l'archevêché pour l'établissement d'une église et d'un centre communautaire, qui sont toujours présents sur le chemin du Sault.

Secteur Pintendre

- Rue 8 :** **Rue Léonard :** Cette rue privée compte cinq résidences qui relèvent toutes du même numéro d'adresse, soit le 719, route Monseigneur-Bourget. Pour des raisons de sécurité et d'orientation, il est nécessaire de nommer cette voie. L'odonyme rappelle la mémoire de Ferdinand Corriveau (1912-1994), qui était propriétaire du terrain sur lequel cette voie fut ouverte. Il est à l'origine de l'ouverture des deux rues privées et du lotissement des terrains dans ce secteur.
- Rue 9 :** **Rue Corriveau :** Cette rue privée compte sept résidences qui relèvent toutes du même numéro d'adresse, soit le 729, route Monseigneur-Bourget. Pour des raisons de sécurité et d'orientation, il est nécessaire de nommer cette voie. Le nom de la rue rend hommage à la famille Corriveau qui était propriétaire de la terre sur laquelle cette rue fut ouverte. Plusieurs membres de cette famille demeurent toujours dans ce secteur.

Véloroute de la Chaudière

Les organisateurs du réseau cyclable de la Route Verte ont interpellé la Ville pour l'identification du tronçon de la route 6 qui porte le nom de Véloroute de la Chaudière. Ce tronçon part de Lévis et descend jusque dans la Beauce en longeant la rivière Chaudière. Or, bien que la route 6 traverse une large partie de Lévis, le nom Véloroute de la Chaudière n'est pas appliqué sur le territoire de la ville. Il est donc proposé d'attribuer le nom de « Véloroute de la Chaudière » la portion de la route 6 allant des limites municipales jusqu'au boulevard Guillaume-Couture, tel qu'indiqué sur le plan annexe.